

République Française
DEPARTEMENT : VOSGES
CANTON : GERARDMER
COMMUNE : **GÉRARDMER**

Arrêté

N° ____ / ____

TARIFS MUNICIPAUX 2024-2025 – UNION NAUTIQUE

Le Maire de la Ville de GERARDMER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2021 accordant une délégation pour la fixation des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Vu les arrêtés du Maire fixant les tarifs municipaux de l'Union Nautique en date du 2 et 6 juin 2023,

ARRETE

Article 1. : Les tarifs Gérômois s'appliquent aux personnes qui s'acquittent sur Gérardmer d'une taxe d'habitation (résidence principale ou secondaire) ou d'une taxe professionnelle et titulaires de la Carte "Service Plus."

Les tarifs CCGHV s'appliquent aux habitants de la communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges dans les mêmes conditions et titulaires du Pass Gérardmer Hautes-Vosges.

Article 2. : Les tarifs normaux s'appliquent aux personnes non visées à l'article 1^{er}.

Article 3. : les tarifs adultes s'appliquent à partir de 16 ans.

Article 4. : Les tarifs municipaux de l'Union Nautique sont fixés comme ci-après à compter du 1^{er} juillet :

ENTREES UNIQUES	
Accès aux douches sans baignade	3 €
Accès à l'Union Nautique après 18h	2,60 €
ENFANTS :	
- 4 ans	Gratuit
- 10 ans gérômois	Gratuit
Tarif normal	4 €
Carte Service+ codes A/B	1,80 €
Enfants titulaires de la Carte "Service Plus" (Code C-D-E), ou du PASS CCGHV, tarif spécial Famille+, Titulaire Carte Cézam, ZAP, Etudiants, Familles nombreuses, CE conventionnés	2,80 €
Cartes Handicap (et son accompagnateur) *	Gratuit
ADULTES :	
Tarif normal	5,90 €
Carte Service+ codes A/B	3,50 €
Adultes titulaires de la Carte "Service Plus" (Code C-D-E), ou du PASS CCGHV, tarif spécial Famille+, Titulaire Carte Cézam, ZAP, Etudiants, Familles nombreuses, CE conventionnés	4,50 €
Cartes Handicap (et son accompagnateur) *	Gratuit
GROUPES	
Groupe d'adultes, limité à 1h sur réservation (par personne)	5 €
Pour les groupes d'enfants organisés et encadrés selon les normes (ex : scolaires), sur réservation, limité à 1h pendant les heures creuses, par enfant	3 €

**Cette tarification est à titre individuelle et ne s'appliquera pas pour les groupes organisés.*

PETIT MATERIEL DE PLAG (Pelle, râteau, seau)	6,50 €
--	--------

Arrêté

N° ____ / ____

ABONNEMENTS		
Carte Magnétique pour abonnement		3 €
ABONNEMENT 12 ENTREES Valable à l'Union Nautique, et au CABE (espace aquatique, escalade, patinoire) (Durée de validité d'1 an - Accès sous conditions réglementaires)		
Tarif Normal Adultes		65 €
Pass CCGHV- Carte Service Plus (Codes C/D/E) - Cartes spéciales ADULTES		50 €
Codes A/B Adultes		35 €
Tarif Normal Enfants		47 €
Pass CCGHV- Carte Service Plus (Codes C/D/E) - Cartes spéciales ENFANTS		36 €
Codes A/B Enfants		23 €
Saison Union Nautique (Tarif Géromois uniquement)	Adultes	50 €
	Enfants de 10 à -16 ans	32 €
	65 ans et +	Gratuit

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GÉRARDMER le 30 mai 2024

Le Maire,
Stessy SPEISSMANN MOZAS



Stessy SPEISSMANN

Stessy SPEISSMANN MOZAS
2024.06.01 07:58:53 +0200
Ref:6597138-9878646-1-D
Signature numérique
Monsieur le Maire